

Geoffroy Le Meingre dit Boucicaut, un « bad boy » médiéval, gouverneur du Dauphiné

par Georges Salamand

Ils premier-né du maréchal Jean LE MEINGRE dit BOUCICAUT ou « Le Brave », frère d'un autre Jean du même nom, également maréchal de France et gouverneur de Gênes, père de Jean et de Louis, seigneurs de Grillon et oncle de Geoffroy, Geoffroy I^{er} LE MEINGRE dit BOUCICAUT est généralement confondu, par certains historiens, avec son cadet, car sa vie est tout aussi rocambolesque que celle, mieux connue, de son frère. Né en 1358 à Tours au berceau de sa famille, BOUCICAUT l'aîné, seigneur de Breuilloré, Estableau, Luc et Roquebrune, est nommé gouverneur du Dauphiné en 1399 par le roi de France, peu après ses « prouesses » réalisées lors du siège du palais des papes en Avignon, pour y déloger l'antipape BENOIT XIII alias Pierre de LUNA, au commandement d'une bande de routiers, ruffians sans foi ni loi appelés par les habitants d'Avignon voulant se débarrasser de leur pontife. En réalité, Geoffroy et ses acolytes, tel TURENNE, semblaient plus préoccupés par les gains de tous ordres qu'ils pensaient pouvoir tirer de l'opération. La plus rocambolesque des péripéties du siège sera, sans doute, l'échec subi par BOUCICAUT dans sa tentative d'investir le palais par les égouts donnant dans les

cuisines : « Ils (les assaillants) étaient si désireux d'entrer dans ce palais et Dieu sait que c'était une belle proie. Il y avait dedans plus d'un million d'or. Depuis quatre ans ce pape avait toujours amassé de l'or. Ils eussent été tous riches, et maintenant ils sont prisonniers, ce qui afflige beaucoup la ville d'Avignon ». Le souvenir des exactions de BOUCICAUT qui « ratisse large » dans les campagnes, est encore vif de nos jours dans la mémoire des habitants de Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) célébrant chaque année leur « carnaval de Boucicaut », parodie du jugement du gouverneur diabolisé, lequel, après ses méfaits en Comtat, se réfugie entre les murs du château de Livron pour échapper à la vindicte des habitants d'Avignon à qui il réclamait, en prime, l'arriéré de ses « gages » !

Le pillard assagi

En Dauphiné, le gouverneur mène une action vigoureuse pour conserver son gouvernement, en une période douloureuse pour le royaume de France, hors d'atteinte des pillages des grandes compagnies, en gardant la province dans son unité. Parfois le naturel revient au galop avec quelques exactions commises, sous son autorité, envers les féodaux locaux dont le gouverneur veut restreindre les droits. C'est à Vienne que BOUCICAUT trouve face à lui le caractériel archevêque Thibaud de ROUGEMONT désireux de soustraire sa ville épiscopale à l'autorité royale. L'affaire fera long feu. « Le 23 février 1402, CHARLES VI ordonna à Geoffroy LE MEINGRE dit BOUCICAUT, gouverneur du Dauphiné, de se rendre à Vienne pour y faire une enquête... On racontait que BOUCICAUT venait pour y faire des exécutions » (*). Le 4 avril, le gouverneur accompagné de 70 cavaliers armés arrive devant



Benoît XIII, antipape.

la porte Saint-Martin. À l'intérieur des remparts, un agent du roi, le « gardien de Vienne » Pierre MORTIER, cherche en vain à y faire entrer la troupe. Après une longue discussion, BOUCICAUT et MORTIER devront se retirer. Ce dernier, mettant en avant sa qualité de Viennois, reviendra pour être arrêté, emprisonné à La Bâtie, chargé de fers puis pillé, avant d'être relâché. L'injure faite était si grave que BOUCICAUT se chargera d'en prévenir immédiatement le roi. Le souverain, ulcéré par l'affront fait à ses gens, demandera que la lumière soit faite entre les deux parties, mais la vérité ne sortira pas de cette confrontation et il faudra attendre plusieurs années pour obtenir une lourde condamnation de l'archevêque qui abandonnera son siège pour celui de Besançon. Décédé en 1429, BOUCICAUT laissait deux garçons et une veuve, Isabelle de Poitiers, de vieille famille dauphinoise. Huit ans auparavant, son frère, Jean, maréchal de France, prisonnier à Azincourt, mourrait dans sa geôle anglaise. Le plus curieux de notre histoire, c'est qu'en 1435, les Avignonnais régleront enfin aux deux fils les arriérés des gages de leur mercenaire de papa !

(*) « Histoire de la réunion de Vienne à la France » in B.A.D 1906



La guerre de Cent ans.